

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard 20 octobre 2025 - 1,50 €

N° 158

Patrimoine

Quand vous allez à la Tour de Londres pour contempler les bijoux de la monarchie britannique, vous êtes confronté à un luxe de précautions, qui participe de l'émotion des visiteurs, et qui n'a jamais eu son équivalent dans la galerie d'Apollon au Louvre où étaient exposées les couronnes de la reine Marie-Amélie ou de la reine Hortense avant d'être spectaculairement volés le dimanche 19 octobre matin. Il faut dire que la valeur des bijoux que l'Angleterre a su conserver n'a rien à voir avec les quelques parures royales subsistant en France.

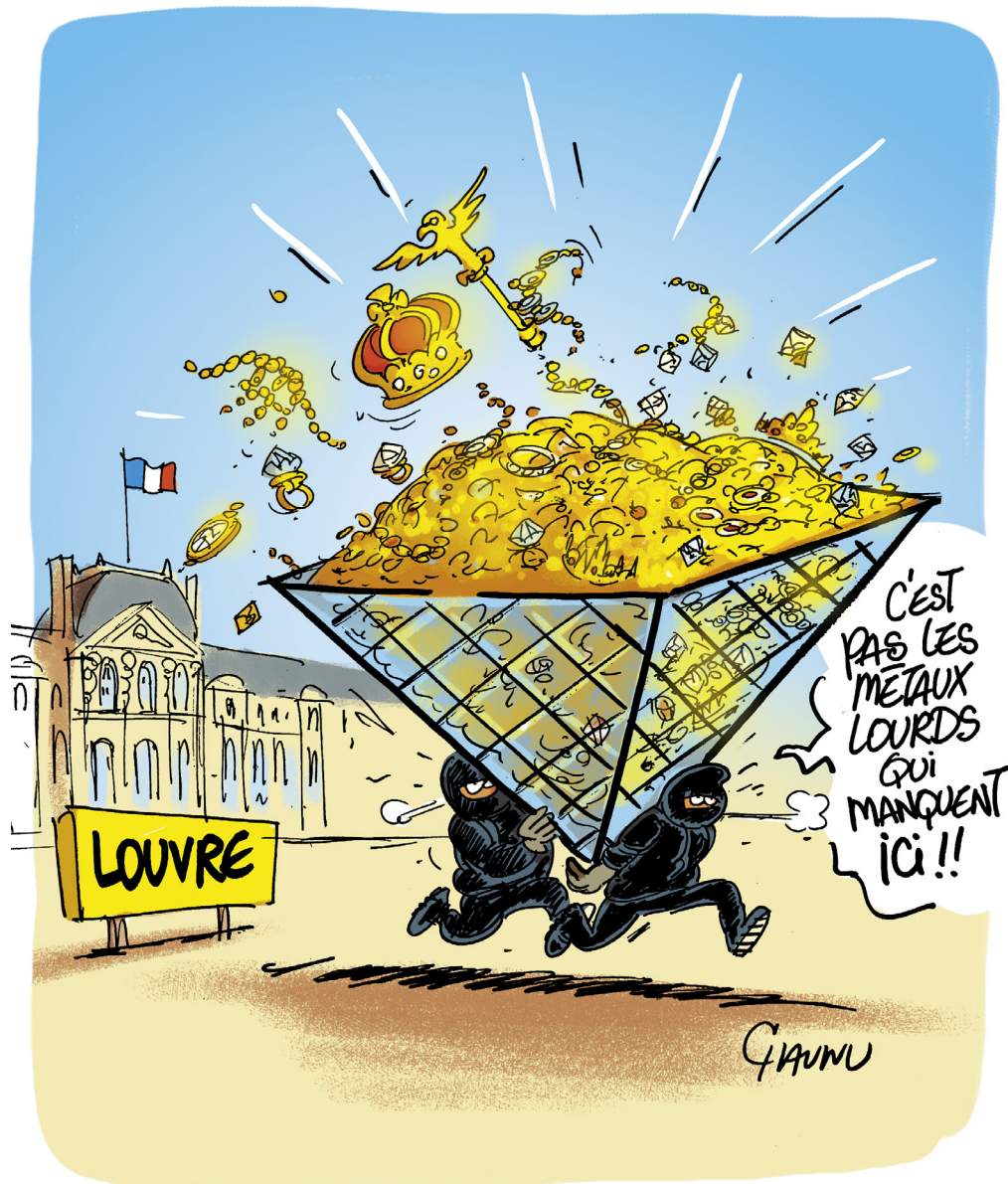
Si seulement c'était la première fois ! Mais non ! Le vol de l'épée du sacre de Charles X, en 1796, n'avait pourtant pas fait tant de bruit. La rumeur mettait en cause un réseau corse appuyé sur des gardiens du musée. Les conservateurs avaient interdiction d'en parler...

Aujourd'hui, devant la terrible humiliation que constitue la mise en lumière d'une faillite totale de sécurité (les voleurs ont emprunté une simple échelle électrique de déménagement), qui est aussi une faillite de l'État français à gérer son patrimoine, certains journalistes évoquent une possible ingérence étrangère... Complotisme ? Il faut remarquer que l'humiliation touche directement Emmanuel Macron, qui fit dans la cour du

Louvres son premier discours inaugural, et qui a des projets très personnels et autoritaires concernant la Joconde...

Ce qui est plus difficile à dire, c'est qu'il y a une sorte de mépris très républicain qui a entouré ces bijoux de la Couronne depuis les tout débuts de la Troisième république. C'est une histoire qui va peut-être ressortir, qui montre que l'essentiel de ces bijoux a été pillé, bradé à vil prix en 1887,

volés encore plusieurs fois. Incurie de l'État, manque de conscience professionnelle des fonctionnaires chargés de les garder ? Mais aussi, mauvaise conscience, voire volonté politique de mépriser mille ans d'Histoire. On pourra dire sans trop exagérer que ce dernier cambriolage s'inscrit dans la ligne de l'incendie de Notre-Dame. On constate la même incurie et, peut-être, la même mauvaise volonté sur fond



SOMMAIRE

P. 1 : Patrimoine. P. : 2
À côté de la vie réelle.
– Bovins – P. 3 : Barges.
– Lectures. P. 4 : Ined.
– Commerce. P. 5 :
Cohabitation rurale. –
Pierre-Édouard Stérin.
P. 7 : L'esprit d'Anchorage.

■ **Patrimoine** : Une fois de plus le Louvre s'est fait cambrioler le 19 octobre. Trois ou quatre malfaiteurs se seraient emparés, en utilisant une échelle électrique et en moins de sept minutes, de plusieurs couronnes royales.

■ **Gouvernement** : Lors de son discours d'investiture, le 14 octobre, Sébastien Lecornu a annoncé un recul de la mise en œuvre de la réforme des retraites, ce qui lui a évité une censure des socialistes. Le parti des républicains est divisé. Six ministres LR sont restés au gouvernement (Annie Genevard, Rachida Dati, Philippe Tabarot, Vincent Jeanbrun, Sébastien Martin et Nicolas Forissier) malgré les consignes de Bruneau Retailleau, président du Parti, et David Lisnard, président LR des maires de France. Laurent Wauquiez a appelé, le 14 octobre, les députés qu'il dirige à ne pas voter la censure.

■ **Dette** : Le 17 octobre l'agence de notation S&P Global Rating a, pour la quatrième fois en 13 ans, abaissé la note de la France, de AA- à A+

■ **Entreprises** : Selon le cabinet Altarès, dans un livre blanc publié le 14 octobre, il y a eu 14 300 ouvertures de procédures collectives, menaçant 52 000 emplois, au troisième trimestre 2025, un record depuis 2006. Le nombre des défaillances d'entreprises depuis le début de l'année est de 50 700, 68 000 sur les 12 derniers mois.

■ **Industrie** : La mise en redressement judiciaire, le 25 septembre, de la holding ACI qui a repris une quarantaine d'entreprises industrielles françaises (1 500 emplois en tout), a provoqué la cessation de paiements de plusieurs d'entre elles : Roche Meca Tech (Loire), Vissal (Doubs), MPM (Haute-Savoie).

■ **Justice** : Cédric Jubilar, 38 ans, a été condamné le 17 octobre par la cour d'assises du

de reniement de ce qu'est l'héritage culturel français. Il faut dire que l'héritage d'une manière générale a mauvaise presse ces derniers temps, si on écoute les discours enflammés de Mme Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale. Vous pensez que cela n'a rien à voir ? Vous avez tort. Notre appauvrissement général est le fruit d'un état d'esprit, si ce n'est d'un projet politique.

Paul Chassard

À côté de la vie réelle

Où va la France ? De plus en plus de personnes se posent la question, quels que soient le milieu auquel elles appartiennent et le niveau de responsabilité qui est le leur. Le même sujet revient, depuis les conversations de café du Commerce aux cercles de réflexion en passant, de plus en plus, par les commentateurs français et, aussi, les observateurs étrangers.

S'expriment ainsi, généralement de façon ironique, les habitués contempteurs que sont les Suisses, les Belges, les Allemands et les Britanniques. Mais il y a aussi ceux qui, il n'y a pas si longtemps, se trouvaient sermonnés avec condescendance pour la gestion calamiteuse de leurs finances publiques, autrement dit les Portugais, les Espagnols, les Italiens et les Grecs. Le quotidien madrilène *El Mundo* n'a pas hésité à dénoncer le « mauvais élève de l'Europe ». De son côté, le journal milanais *Panorama* a noté : « la France, qui fut le cœur battant de l'Europe, se retrouve aujourd'hui

dans la situation qui fut, des années durant, celle de l'Italie : instable, endettée, assiégée par les agences de notation, à la merci des marchés ». Concrètement, pour la deuxième fois en un an et demi, S&P vient de dégrader le pays de AA- à A+, comme l'avait déjà fait en septembre Fitch ; on attend la décision de Moody's le 24 octobre.

De fait, la dette s'envole, au-delà de 3 400 milliards d'euros, tandis que les gouvernements se succèdent, avec cinq depuis 2022. L'on peine à imaginer comment le Parlement va voter le budget que Sébastien Lecornu, après avoir évité deux motions de censure, envisage pour le pays. Pour ce faire, il a renversé le seul totem dont Emmanuel Macron pouvait tirer une certaine fierté : la réforme des retraites, spectaculairement « suspendue » pour éviter l'opposition frontale avec les socialistes. Mais n'est-ce pas reculer pour mieux sauter dans le vide ou, plus exactement, retarder l'échéance de la confrontation avec la gauche ? Il ne faut pas non plus oublier les Républicains qui peuvent se réveiller ni le Front national demandant toujours la dissolution de l'Assemblée.

Le nouveau gouvernement apparaît comme une caricature de ce macronisme qui prétendait dépasser la gauche et la droite. La « société civile » mise en avant sert de cache-sexe masquant le peu d'empressement des politiques à monter sur le navire tout comme le recours à des gens qui, en tant que hauts fonctionnaires, se trouvaient déjà dans le système ; ce ne sont pas eux qui apporteront le souffle

nouveau dont a besoin la France. Il en est de même avec quelqu'un comme Monique Barbut, ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature, avec une carrière toute menée dans des administrations.

Une fois de plus, on a l'impression que, aux yeux de l'Élysée et de ses affidés, il n'y a pas de vie en dehors de l'État et de ses succédanés. Les Français, eux, perçoivent de plus en plus que leurs gouvernants se meuvent hors-sol et qu'ils connaissent fort peu la vie quotidienne réelle.

Jean Étèvenaux

Bovins

Ces derniers jours, l'épidémie de dermatose nodulaire contagieuse (DNC), maladie touchant les élevages bovins, originellement apparue en France en territoire savoyard, a ressurgi dans plusieurs départements proches de ce foyer initial (Ain, Jura) ou nettement plus éloigné (Pyrénées-Orientales).

La réaction du ministère de l'Agriculture, subissant visiblement la pression des autorités sanitaires européennes, ne s'est pas fait attendre : Annie Genevard a décidé le 17 octobre de la fermeture des frontières jusqu'au 4 novembre pour les bovins vivants élevés en France. Ils ne pourront plus, notamment, être exportés vers l'Italie ou l'Espagne jusqu'à cette date. Les concours bovins sont annulés et les marchés aux bestiaux sont fermés dans les trois régions concernées : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-France-Comté

et Occitanie. Les contrôles sont renforcés sur l'ensemble du territoire.

La question de la vaccination de l'ensemble du cheptel français est désormais posée, non sans qu'elle pose des problèmes en termes d'approvisionnement en vaccins et de coûts pour la puissance publique. Se pose également le risque d'une réaction de l'Union européenne sous la pression d'autres États membres. Rappelons que la DNC n'est heureusement pas transmissible à l'homme.

Jérôme Besnard

Barges

Un arrêté du 22 juillet dernier oblige les barges ostréicoles, ces petites embarcations œuvrant au sein des parcs à huîtres, à disposer d'installations hygiéniques à bord, savoir des toilettes et un lavabo. Une nouvelle réglementation, imposée par l'Union européenne, qui a entraîné une réaction d'humeur bien compréhensible chez le président du Comité régional de la conchyliculture de Bretagne Sud, Philippe Le Gal, qui a déclaré à France 3 Bretagne : « C'est complètement absurde de la part de l'administration, car c'est juste impossible à mettre en place. On parle de bateaux qui sortent quelques heures, pas de navires hauturiers. »

Techniquement, la mise aux nouvelles normes de ces embarcations apparaîtrait en effet impossible en raison de leur petite taille (moins de 12 mètres de long). La préoccupation principale de la profession reste la sécurité sani-



FANTASY

Les cités végétales

La nature en colère a repris ses droits. Pour les humains, il est impossible de vivre sur Terre. Dirigés par la puissante caste des Architectes, des magiciens, ils partent créer la cité de Nakshar, une ville maintenue en lévitation grâce aux végétaux.

Mais l'équilibre est précaire tout comme l'est le mariage d'Iraivan, l'un des maîtres architectes, avec Ahilya, l'archéologue. Celle-ci tente de comprendre l'origine du désastre. Kritika H. Rao entame une trilogie fantastique sur fonds de crise climatique.

« Les survivants du ciel », Kritika H. Rao, Albin Michel, coll. Imaginaire, 576 p., 24,90 €.

ROMAN

Les Gueules noires

Saint-Etienne, 1868. Chez les Pasteur, on vit et on travaille avec la mine pour seul horizon. La jeune Émelie tente de s'émanciper en devenant institutrice mais le poids



des traditions est trop fort. Mariée contre son gré à Paul-Henri, le fils du directeur de la mine, elle doit le remplacer en son absence.

Jusqu'au jour où elle rencontre l'amour, le vrai. Françoise Bourdon n'a pas son pareil pour peindre le portrait de femmes fortes qui savent surmonter les obstacles.

« Fleur de charbon », Françoise Bourdon, Les Presses de la Cité, coll. Terres de France, 576 p., 23 €.

HISTOIRE

L'affranchi

Historienne, spécialiste de l'esclavage, Julie Duprat retrace le tumultueux parcours de « Casimir Fidèle, nègre traiteur », ainsi nommé par l'administration française.

Arraché à sa terre natale, la Guinée, à six ans, il est finalement vendu comme esclave à des Parisiens qui en font leur cuisinier. La liberté retrouvée, il dirigera un hôtel bordelais après bien des péripéties.

« Casimir Fidèle. 1748-1796. Parcours d'un affranchi », Julie Duprat, Cnrs éditions, 250 p., 23 €.



REVUE

Dictionnaires

Quel est l'état de la langue française aujourd'hui ? Lire analyse la façon dont elle a évolué en cinq décennies à partir de ses meilleurs défenseurs : les dictionnaires.

Autres sujets : le grand entretien avec Jonathan Coe, l'univers de Philippe Djian, le portrait d'Asma Mhalia...

« Les secrets des dictionnaires », Lire magazine, octobre 2025, 7,90 €. En kiosque.



Tarn à 30 ans de prison pour l'assassinat de sa femme Delphine, disparue fin 2020, malgré l'absence de corps et de preuves matérielles. Un procès en appel aura lieu en 2026.

■ **Justice :** Le procès de la tortionnaire et meurtrière de la petite Lola Daviet en 2022, s'est ouvert le 17 octobre devant la cour d'assises de Paris.

■ **Justice :** La ministre de la Culture Rachida Dati devrait comparaître le 26 septembre 2026 devant le tribunal correctionnel de Paris. Les élections municipales, où elle prétend à la mairie de Paris, auront eu lieu les 15 et 22 mai précédents. Elle est accusée de corruption et trafic d'influence dans l'affaire Renault-Nissan-Carlos Ghosn.

■ **Justice :** Le Conseil d'État a rejeté, le 15 octobre, la question prioritaire de constitutionnalité sur l'exécution provisoire de la peine d'inéligibilité à laquelle Marine Le Pen a été condamnée en première instance le 31 mars dernier. Celle-ci ne pourrait donc pas se présenter aux municipales ni à d'éventuelles élections législatives anticipées. Sa présence à la présidentielle dépendra du jugement d'appel (du 13 janvier au 12 février 2026).

■ **Emploi :** L'Assemblée nationale a voté définitivement, le 15 octobre, le principe d'un contrat à durée indéterminée (CDI) senior, destiné à faciliter l'embauche des plus de 57 ou 60 ans.

■ **Élevage :** La France a suspendu, le 15 octobre, ses exportations de bovins à cause de l'épidémie de dermatose nodulaire (86 exploitations touchées, 2 000 têtes abattues par précaution) transmise par le taon et la mouche charbonneuse qui sont les vecteurs d'autres maladies et parasites. Plusieurs élevages de canards sont confinés dans le Sud-Ouest après la détection du virus de la grippe aviaire.

taire face aux pollutions et contaminations qui frappent régulièrement les diverses zones ostréicoles des côtes françaises. La filière demeure fragile, entre baisse des ventes et hausses des charges. Voilà en tout cas, de l'avis général, une nouvelle démonstration de l'absurdité de la transposition de certaines réglementations européennes totalement déconnectées de la réalité.

J. B.

INED

L'Institut national d'études démographiques fête ses 80 ans. Créé par une ordonnance du général de Gaulle, du communiste Charles Tillon et du centriste René Pleven, l'INED a toujours eu pour vocation de s'occuper des problèmes de population. Sous la conduite d'Alfred Sauvy, lui-même très inquiet de la dénatalité, il voulait « contribuer à l'accroissement quantitatif et à l'amélioration qualitative de la population ». En 1986, il abandonna tout projet nataliste pour l'objectif plus général du « progrès économique, social et culturel du pays ». Aujourd'hui, il a fortement tendance à épouser les théories wokes.

Son vocabulaire est donc devenu inclusif. Il cherche ainsi à recruter, entre autres, « un-e acheteur-euse public au service d'appui », « un-e adjoint-e à l'agent comptable », « un-e chef-fe du service budgétaire », « un-e responsable du pôle systèmes d'information » et « un-e assistant-ingénieur : statisticien pour le service des méthodes de traitement de données ». Sur le fond, c'est-à-dire les travaux de recherche,

il vient de tenir, les 16 et 17 octobre, un colloque sur « La parenté transgenre ». Il a également produit un article sur « Études et carrières : les inégalités de genre perdurent ».

Parmi les publications de ses centaines de « chercheur-e-s », « chercheur-e-s associé-e-s », « docteur-e-s », « post-doctorant-e-s » et « ingénieur-e-s partenaires », on note des sujets sur le bien-fondé desquels on peut s'interroger. On en donnera trois pertinents exemples : « Une association genrée entre horaires de travail atypiques et santé mentale : résultats d'un projet participatif dans les quartiers défavorisés français », « Marginalisation socioéconomique, exclusion sociale et relations sexuelles transactionnelles chez les femmes transgenres vivant avec le VIH : le rôle de l'affirmation de genre multidimensionnelle » et « L'évolution de l'inconvénient de l'arrivée des enfants et des inégalités entre les genres aux Pays-Bas de 1989 à 2022. »

Précy

Commerce

On se plaint de la disparition des commerces dans les centres-villes. Elle favorise la déprime des piétons et le « sentiment » d'insécurité des habitants. Ce n'est pas la faute des commerçants, qui travaillent deux fois plus que les salariés ordinaires, et font ce qu'ils peuvent avec les prix des fournisseurs qui privilégient d'autres débouchés, et des charges, notamment fiscales et sociales, invraisemblables. C'est celle des clients qui ont déserté les rues devenues piétonnières

et cyclables, pour fréquenter les centres commerciaux en périphérie où on peut garer la voiture qui servira à rapporter les courses, et où on trouve en abondance des produits moins chers. L'absence de vendeurs y désinhibe les pulsions d'achat compulsif.

Cette vitrification des centres-villes se fait, là où se concentre encore une population privilégiée, par la « gentrification », c'est-à-dire l'expulsion des classes moyennes des beaux quartiers historiques par une « bourgeoisie bohème » (bobo) adepte du vélo-cargo et des épiceries de luxe bio. Dans les régions mourantes de la « diagonale du vide », des villes autrefois très commerçantes deviennent peu à peu des « territoires perdus de la République », livrés à tous les trafics hors la loi. Pour certaines villes historiques, le phénomène est relativement récent. On pense à la naguère si charmante ville de Sens...

Mais ce processus est dépassé. Les centres commerciaux, devenus eux aussi des zones inquiétantes et difficiles à atteindre, sont remplacés par le commerce en ligne auquel l'épisode du grand enfermement par le covid a donné un coup de fouet. On trouve plus de produits attrayants et moins chers sur Internet qu'on ne pourra jamais en apporter jusqu'à un supermarché. La désinhibition compulsive n'a plus aucun frein. Cela a commencé avec Amazon, l'inventeur américain d'une forme de commerce où les produits sont livrés, par la poste ou par porteur spécial, depuis d'immenses entrepôts jusqu'au domicile des particuliers ou dans des rangées de boîtes automatiques. Amazon a bénéficié de la complicité de la Poste, qui

lui a consenti des tarifs auxquels n'avaient pas accès les vendeurs de taille plus modeste. Les élus locaux ont favorisé la construction de tels entrepôts géants, parfois en pleine campagne, alimentés par des norias de camions, nécessitant des aménagements publics. Ils ont cédé aux mêmes promesses d'emplois, de taxes et autres avantages que leur procurait autrefois la construction des zones d'activité industrielle ou commerciale qui ont défiguré tant d'entrées de ville. On sait que la Poste est désormais une société commerciale, même si elle est, pour l'essentiel, la propriété de la Caisse des dépôts et consignation, le bras armé de l'État en matière d'investissements stratégiques. Un tel favoritisme est donc entièrement politique.

Mais le modèle Amazon est lui-même remis en cause par l'arrivée de géants commerciaux chinois beaucoup plus automatisés et surtout en lien direct avec les usines chinoises qui fabriquent la plupart des produits manufacturés consommés dans le monde. On a décrié le champion de la mode jetable Shein (siège social à Singapour), qui a noué un partenariat avec les malheureux propriétaires du BHV et de Galeries Lafayette dans les quartiers victimes du processus que nous avons décrit plus haut. La Caisse des dépôts et consignations a même déclaré geler son projet de racheter les murs du BHV, qui aurait pu sauver ce monument du patrimoine parisien, car la décision de la famille Merlin de nouer un tel partenariat avec les Chinois était contraire à ses « valeurs ». Mais dans le même temps, on apprenait que Philippe Dorge, directeur général adjoint de La Poste,

avait fait le voyage de Pékin, pour signer un partenariat renforcé avec M. Sun Quin, président de Temu, au cours d'une cérémonie grandiose. Temu est la principale plateforme chinoise (siège social à Dublin) qui fait partir ses colis des usines chinoises vers les consommateurs du monde entier. Temu ne laisse aucune place jouable ni à l'industrie ni au commerce local, en franchise fiscale à peu près complète. L'État français y prête, par l'entremise de La Poste entre autres, directement la main. Notre économie meurt, mais certainement pas de mort naturelle.

Frédéric Aimard

Cohabitation rurale

Un agriculteur de 58 ans, à Lignières-en-Vimeu, dans la Somme, a été jugé le 14 octobre, devant le tribunal de police d'Amiens, pour « tapage nocturne ». Une de ses voisines ne supporte plus qu'il nourrisse ses bêtes avant l'aube, avant de partir dans les champs. Le jugement devait être rendu ce 25 novembre. La FNSEA est vent debout. Pourtant, le ministère public n'a requis qu'une amende de 68 euros. Les syndicalistes agricoles l'estiment injurieuse pour la profession.

La plaignante a des arguments précis, qui peuvent être entendus. Aussi dépassera-t-on le cas d'espèce.

Il y a dans les campagnes françaises de nombreux bâtiments, parfois assez beaux, qui sont peu habités et qu'on laisse tomber en ruines. Les raisons en sont diverses. Inadaptation aux conditions de vie actuelle, prix exorbitant

d'une restauration et surtout d'une « mise aux normes », frais de succession excessifs ou mésentente familiale. Cela est encore plus vrai dans le centre des villages avec des maisons tout en escaliers, ou pas grand-chose n'a été prévu pour pouvoir garer sa voiture ou pour profiter d'un jardin. Alors qu'on voit se construire, en lisière des champs et des fermes, des pavillons neufs stéréotypés d'une grande laideur, voire des lotissements.

Ceux-ci sont occupés soit par des personnes du cru soit, plus souvent, par des « néoruraux » chassés des villes par le montant des loyers ou par des problèmes de cohabitation et de sécurité à cause d'une immigration incontrôlée par exemple. Il faut dire aussi que les maires ruraux préfèrent un lotissement subventionné, et qui va directement rapporter de nouveaux impôts ou faire venir éventuellement un groupe de familles avec des enfants, à des restaurations de vieilles maisons au coup par coup, qui ne rapportent pas grande chose à la commune. On se trouve donc avec de nouveaux habitants pas du tout préparés aux contraintes de la campagne, avec leur balcon sur des champs dont l'exploitation peut être bruyante la journée, voire la nuit en période de récoltes, sans oublier les odeurs et la pollution. Passer sa retraite à la campagne pour avoir la paix ne se révèle pas très compatible avec la vie agricole, surtout dans un département betteravier, mais cela peut être pire en région d'élevage intensif.

Les agriculteurs, qui travaillent plus que la population moyenne s'estiment injustement traités et dépossédés de leurs terres. Ils n'ont pas tort. Le paysage

est mité par des habitations qui n'ont pas lieu d'être et c'est un choix politique. Le choix d'un pays qui a renoncé à se nourrir par ses propres productions et qui préfère importer sa nourriture du Brésil ou d'Argentine (traité de libre-échange Mercosur), comme il importe ses produits manufacturés de Chine, tout cela à crédit, comme nous savons tous désormais.

Frédéric Aimard

Pierre-Édouard Stérin

Le président du conseil de surveillance du domaine du Château des Pères, à Piré-Chancé (Ille-et-Vilaine) a annoncé, le 17 octobre, qu'il renonçait à accueillir un banquet des « Canons français » qui devait avoir lieu les 7, 8 et 9 novembre. Motif : l'événement avait reçu une subvention, semble-t-il modeste, de la Fondation du Bien commun, présidée par le milliardaire Pierre-Édouard Stérin, ce qui a déclenché une pétition ayant recueilli « près de 700 signatures », accusant le château de se faire le « tremplin à l'extrême droite en Bretagne ».

Le communiqué explique que « Cette décision est avant tout le reflet de nos valeurs [...] le Château des Pères a été fondé sur des principes d'ouverture, de respect et de partage. La situation actuelle, qui a pris une ampleur et une tournure qui nous dépassent totalement, va à l'encontre de tout ce que nous défendons depuis la création du domaine. » Il faut dire que le personnel du château a été pris à partie par quelques personnes menaçantes. Tant

pis pour les organisateurs du banquet et ceux qui se réjouissaient d'y participer ! Les premiers n'avaient qu'à pas accepter une subvention peut-être bien nécessaire à l'aboutissement de mois de travail. Tout le monde n'a pas la puissance économique du Puy-du-Fou, dont la réussite reconnue internationalement le met – provisoirement ? – à l'abri de telles manifestations « d'ouverture, de respect et de partage ».

Pierre-Édouard Stérin, a vu le balcon de sa villa Ugaina à Saint-Jean-de-Luz envahie, le 3 octobre, par un commando remonté contre ses options idéologiques et l'enrichissement indu que les manifestants l'accusaient d'attendre d'une « spéculation immobilière éhontée » aux dépens des pauvres (il paraît que la mairie comptait faire des HLM dans cette propriété de bord de mer !).

En ces temps où la présidente de l'Assemblée nationale Yaël Braun-Pivet se déchaîne contre l'héritage en déclarant, le 15 octobre sur France 2, « le truc qui tombe du ciel ça suffit », il apparaît que la gauche française veut aussi mettre fin au scandale que constitue le fait pour un particulier de se faire tout seul sa propre fortune ! Pierre-Édouard Stérin l'a fait, en adaptant en Europe des idées commerciales forgées outre-Atlantique, et largement diffusées dans le monde par Tripadvisor par exemple, où on exploite un esprit moutonnier de la clientèle (la Smartbox pour avoir des vacances tout compris, La Fourchette pour choisir son restaurant) malheureusement trop souvent au détriment des hôteliers et des restaurateurs. Mais le coupable, c'est le consommateur, toujours à la recherche du « bon plan ». Qui ne part

pas en vacances ou ne va jamais au restaurant par le biais de ce genre d'applications Internet lui jette la première pierre. Le tour de force de l'entrepreneur français est d'avoir pu se faire une modeste place dans ce mouvement universel de notre société de consommation. Ayant revendu ces activités, il a cru devoir s'exiler fiscalement en Belgique (comme tant d'autres riches Français, dont certains préfèrent la Suisse, l'Italie ou le Portugal allez savoir pourquoi) mais lui, pour garder la liberté de financer un projet culturel et politique, ouvertement, par le biais d'une fondation à laquelle il donne l'essentiel de ses moyens disponibles, au détriment, dit-il, de l'héritage qu'il pourrait laisser à ses enfants. Ce n'est pas si courant.

Qui plus est, quand cet homme achète une villa pour y accueillir sa famille au Pays basque, début de son retour en France affirme-t-il, des militants gauchistes, au lieu de se réjouir du retour de la brebis perdue, publie vindicativement son adresse sur les réseaux sociaux. S'il renonce à y habiter sous cette pression menaçante, en la remettant en vente, ils l'accusent d'une spéculation honteuse. Or Pierre-Édouard Stérin est assez convaincant quand il aligne des chiffres qui montrent que cette affaire n'a rien d'extraordinaire. Vu l'état du marché, il pourrait même perdre de l'argent.

On peut ne pas être d'accord avec les ambitions idéologiques de Pierre-Édouard Stérin : l'union de toutes les droites en vue d'une restauration sociale, économique, politique et catholique (!) de la France, au demeurant marquées par une évidente naïveté, comme souvent quand

un entrepreneur se mêle de politique. De là à en faire un fasciste et un « intégriste », il y a une exagération motivée notamment par la jalousie. Il n'a pas le profil du spéculateur forcené, cherchant uniquement à s'enrichir ou à faire le malin comme un Bernard Tapie. Ce n'est pas un joueur malade de la dette, comme un Patrick Drahi (SFR), un Jean-Charles Naouri (ex-Casino), un Michel Ohayon... pour s'en tenir à quelques patrons actuellement dans le collimateur. Les collaborateurs de P.-É. Stérin sont, en général, des jeunes gens très corrects, ayant fait les meilleures écoles et qui, ayant une expérience de la banque, ont rejoint un projet ayant plus de sens social voire spirituel à leurs yeux. Le « fascisme » n'est pas leur horizon. Les œuvres qui sont aidées par la Fondation du Bien Commun sont plus qu'exemplaires en matière d'intégration sociale. Il y en a beaucoup qui sont catholiques ? Et alors ? On ne reproche pas à Xavier Niel, Daniel Kretinsky ou Édouard de Rothschild – pas plus que naguère à Pierre Berger – leurs investissements sociaux et culturels dans un tout autre sens idéologique.

Mais la passion égalitaire d'un certain peuple français est ainsi faite : « Les aristocrates à la lanterne », « On pendra tous les riches », « Pas de liberté pour les ennemis de la liberté », etc. Quitte à se retrouver le pays le plus endetté du monde, mais on sera tous égaux, laïcs et de gauche, au nom de l'ouverture bien sûr.

Frédéric Aimard

■ **Gaza** : Le 15 octobre, le Hamas avait remis les dépouilles de 9 otages israéliens. Le 18 octobre, il en a remis deux autres. Ces corps n'ont pas tous été identifiés par la police scientifique israélienne. Les Israéliens attendent en principe 29 cercueils. Ils ont à nouveau bombardé le sud de l'enclave (33 morts selon le Hamas) et fermé l'accès aux convois humanitaires le 19 octobre pour répondre à des attaques qui ont tué deux soldats israéliens. Le Hamas a assassiné ces derniers jours plusieurs opposants palestiniens qualifiés de collaborateurs. Le président Trump s'en est ému. Des clans armés palestiniens opposés au Hamas bénéficieraient d'une protection de Tsahal.

■ **Madagascar** : Le président Andry Rajoelina a quitté le pays le 12 octobre à bord d'un avion français. Il avait tenté de dissoudre l'Assemblée qui, de son côté souhaitait constater son indisponibilité. Le colonel Michael Randrianirina, 51 ans, a pris le contrôle de l'État avec l'aval de la Haute Cour constitutionnelle. Il a annoncé des élections législatives mais pas avant 8 ou 24 mois et un possible référendum constitutionnel...

■ **Chine** : Le port de Qingdao, par lequel passe une grande partie des importations de pétrole chinois, annonce qu'il n'acceptera plus, à partir du 1er novembre, les pétroliers sous pavillon de complaisance. Une mesure sans doute destinée à répondre aux pressions américaines dénonçant les achats de pétrole russe ou iranien.

■ **Ukraine** : Après avoir reçu le président Zelensky à Washington, le 17 octobre, auquel il n'a fait aucune promesse ferme de nouvelles fournitures d'armes importantes, le président Trump pourrait rencontrer le président Trump d'ici quelque temps à Budapest.

■ **Soudan** : Un jury new-

L'esprit d'Anchorage

par Dominique Decherf

L'idée d'une reprise d'un dialogue global entre États-Unis et Russie n'est pas morte. La seconde réunion prévue en Europe aura bientôt lieu à Budapest. Au-delà de l'Ukraine, il y a d'autres enjeux internationaux. L'un d'eux, qui était l'une des explications de la localisation choisie pour le premier sommet, est l'Arctique désormais en voie de dégel, nouvel eldorado du développement économique. Or, en détournant l'attention depuis le début de son second mandat sur le Groenland et le Canada, Trump était soit mal informé soit manipulateur soit les deux. Des deux routes polaires qui seront ouvertes au transport maritime, celle dite du Nord-Est le long des rivages russes l'emporte en termes de praticabilité sur celle du Nord-Ouest via les territoires canadiens et le long du Groenland.

Les deux routes bifurquent à partir du détroit de Béring, russe jusqu'en 1867, frontière depuis partagée par le milieu (3 km séparent la petite Diomède américaine et la grande Diomède russe). Depuis avril 2018, le détroit est pour la première fois libre de glaces la plupart de l'année. Ce n'est pas un hasard si le 16 octobre, à la veille de la visite du président ukrainien à Washington, le président du Fonds souverain russe a ressorti sur X la vieille idée d'un pont sur le détroit (85 km). Il a ressorti d'archives russes sur l'assassinat de Kennedy un plan annoté de « *pont Kennedy-Khrouchtchev pour la paix mondiale* », proposant de le rebaptiser *Trump-Poutine* et mettant au défi Elon Musk de le réaliser en sept ans. Trump n'a pas manqué de mordre à l'hameçon. Dès le lendemain, devant la presse, il a demandé à Zelensky ce qu'il en pensait. À sa manière, il lui faisait comprendre que Kyiv n'est pas le centre du monde

américain.

Par une autre coïncidence, l'hebdomadaire britannique bien informé *The Economist* publiait dans son édition datée du même jour un éditorial consacré à la guerre polaire que l'Amérique était en train de perdre en Alaska et non pas au Groenland. Il s'appuyait sur une enquête totalement inédite sur l'ancienne base militaire d'Adak dans les îles aléoutiennes (dont la pointe orientale fait également frontière avec la Russie au Kamtchaka).

**Trump
était soit mal
informé soit
manipulateur
soit les deux**

Le haut-commandement américain demande la réouverture de cette base créée en 1942 pour faire face à l'invasion japonaise de deux de ces îles, territoires américains. Les bases américaines, que ce soit à Anchorage ou à Fairbanks, sont très éloignées des théâtres extérieurs (la superficie de l'Alaska fait trois fois celle de la France). Ainsi, comme le montre l'histoire, le flanc pacifique de l'Amérique est bien plus vulnérable que son flanc atlantique. Il est aussi le plus proche géographiquement de l'Asie. Adak se situe à mi-chemin entre Portland et Vladivostok et entre Los Angeles et Shanghai.

La présence à Washington le 16 août au lendemain d'Anchorage du président finlandais aux côtés des « *grands* » (France, Allemagne, Grande-Bretagne) avait surpris. La Finlande pour Trump possède un atout dont aucun des autres ne dispose : son expertise comme constructeur de brise-glace. Le 9 octobre, il vient de finaliser l'accord pour quatre unités construites en Finlande et sept autres qui seront construites dans les chantiers navals américains grâce au transfert de technologie finlandais. Trump ignorait que les États-Unis ne possédaient que deux brise-glace contre une cinquantaine pour les Russes, et désormais quelques-uns chinois. ■

Yorkais a jugé la banque française BNP complice de l'ancien dictateur soudanais Al-Bachir dont le régime avait bénéficié des services bancaires d'une de ses filiales en Suisse. Le jury a accordé 2,75 millions de dollars à trois réfugiés soudanais citoyens américains. La BNP avait déjà dû verser 8,9 milliards de dollars au gouvernement américain en 2014 pour avoir violé l'embargo américain sur le Soudan, Cuba et l'Iran. Le gouvernement américain avait prétendu qu'il utiliserait cet argent pour indemniser les victimes de ces dictatures, ce qu'il n'a pas fait.

■ **États-Unis :** Sept millions (selon les organisateurs) d'Américains ont manifesté le 18 octobre, dans 2 700 villes de toutes tailles, contre l'autoritarisme de Donald Trump avec le mot d'ordre « No Kings ».

■ **Venezuela :** L'US navy a détruit, dans le golfe du Mexique, plusieurs bateaux vénézuéliens, identifiés comme appartenant à des trafiquants de drogue colombiens. Le Venezuela dénonce une violation du droit international.

**La Nation
Française
hebdo**

directeur de la publication :
Frédéric Aimard

Édité par Spfc-Acip

60, rue de Fontenay
92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418 382 149 00015 Nanterre
N° TVA intracommunautaire
FR21418382149

ISSN 2967-2988

Imprimé par nos soins.

LE FRANÇAIS EN PARTAGE
PIROGUIERS / AIPEO / KACHORÉ ONG
organisent

Le GRAND RDV DES LIVRES

Cotonou - 8^{ème} édition

Sam. 08 au Mar. 18
NOVEMBRE 2025
08h30 à 18h30

**Plus de 20.000 livres
à tout petits prix**

Médecine - Sciences - Informatique - Droit - Gestion - Marketing
Comptabilité - Sciences humaines - Religion - Littérature classique
Littérature africaine - Romans - Jeunesse - Scolaire - Vie pratique - Etc...



Hall de l'Institut des Sciences Biomédicales Appliquées (ISBA)
Cadjeoun (Cotonou), opposé à la mairie du 12^{ème} arrondissement,
non loin de Codiam



+229 01 69 81 30 30 pour plus d'informations